

PROCURATION

Je/nous soussigné(e)(s)

Nom et prénoms :
ou dénomination sociale

Adresse :
ou siège social

(Pour les personnes morales) dûment représentée par
M/Mme _____ *fonction* _____ *et*

M/Mme _____ *fonction* _____

Propriétaire de _____ part(s) sociale(s) de la Compagnie du Bois Sauvage s.a. déclare
constituer pour mandataire :

M/Mme

à l'effet de le/la représenter à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la
COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE s.a. qui se tiendra le mercredi 22 avril 2009 à 10h30 à
1000 Bruxelles, rue du Bois Sauvage 17,

et lui donner pouvoir d'émettre tous votes sur tous objets figurant à l'ordre du jour, accepter
toutes modifications à cet ordre du jour et tous amendements qui seraient apportés aux
propositions qui en forment l'objet, passer et signer tous procès-verbaux, élire domicile,
substituer et, en général, faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour l'exécution du présent
mandat, promettant ratification au besoin.

Le présent pouvoir conservera tous ses effets pour toutes assemblées successivement réunies à
l'effet de délibérer sur le même ordre du jour en cas de remise pour défaut de quorum ou toute
autre cause.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration sur l'exercice 2008
2. Rapport du Commissaire sur l'exercice 2008
3. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008 et de l'affectation du
résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs
5. Décharge à donner au Commissaire
6. Mandats statutaires :
 - nomination pour une période de 6 ans, en qualité d'administrateur indépendant
au sens de l'article 524 du Code des Sociétés, de Monsieur Jean-Claude Daoust

en remplacement du mandat de Monsieur Marc Noël venu à échéance et non rééligible

- nomination pour une période de 6 ans, en qualité d'administrateur proposé par l'actionnaire principal, de Monsieur Pierre-Yves de Laminne de Bex en remplacement du mandat de Monsieur Robert Demilie venu à échéance et non rééligible
 - renouvellement jusqu'au 30 juin 2011 du mandat d'administrateur de Monsieur Guy Paquot venu à échéance.
7. Divers.

Le Conseil propose d'adopter les propositions faites aux points 3 à 6 de l'ordre du jour

Pour toute résolution sans indication de vote, il sera émis en mon nom un vote favorable à l'adoption des propositions de décision présentées ou agréées par le Conseil d'administration.

Indications de vote:

PREMIERE RESOLUTION: vote:(1) oui / non / abstention
Approuver les comptes annuels au 31 décembre 2008 et l'affectation du résultat

DEUXIEME RESOLUTION: vote:(1) oui / non / abstention
Donner décharge aux Administrateurs pour l'exercice 2008.

TROISIEME RESOLUTION: vote:(1) oui / non / abstention
Donner décharge au Commissaire pour l'exercice 2008.

QUATRIEME RESOLUTION: vote:(1) oui / non / abstention
Nommer pour une période de 6 ans, en qualité d'administrateur indépendant au sens de l'article 524 du Code des Sociétés, Monsieur Jean-Claude Daoust en remplacement du mandat de Monsieur Marc Noël venu à échéance et non rééligible.

CINQUIEME RESOLUTION: vote:(1) oui / non / abstention
Nommer pour une période de 6 ans, en qualité d'administrateur proposé par l'actionnaire principal, Monsieur Pierre-Yves de Laminne de Bex en remplacement du mandat de Monsieur Robert Demilie venu à échéance et non rééligible.

SIXIEME RESOLUTION: vote:(1) oui / non / abstention
Renouveler jusqu'au 30 juin 2011 le mandat de Monsieur Guy Paquot venu à échéance.

Fait à, le.....

(Signature précédée de la mention manuscrite « bon pour pouvoir »)

(1) biffer les mentions inutiles